



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél. 05 61 72 84 80

Fax. 05 61 76 72 36

E-mail : accueil.mairie@mairie-roquettes.fr

Le jeudi 15 décembre 2022

Convocation du Conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Mercredi 21 décembre 2022 à 20h00 dans la salle du Conseil municipal

Ordre du jour :

<u>Thème</u>	<u>Délibération</u>	<u>Rapporteur</u>
Administration générale	Election du délégué suppléant au Syndicat Saurune Ariège Garonne (SAGe)	M. le Maire
Administration générale	Agence postale communale de Roquettes - Adoption d'une convention	M. le Maire
Ressources Humaines	Création d'un poste d'Adjoint administratif tous grades pour le service de la Poste	Sylvie MOREAU
Ressources Humaines	Suppression de poste vacant et modification du tableau des effectifs	Sylvie MOREAU
Ressources Humaines	Délibération de principe : Recrutements d'agents contractuels pour assurer le remplacement d'agents momentanément absents, pour des besoins temporaires, pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire – Année 2023	Sylvie MOREAU
Intercommunalité	Constitution d'un groupement de commandes constitué du Muretain Agglo et de ses communes membres adhérentes et relatif à la fourniture de bureau et accessoires divers	M. le Maire
Finances	Versement de fonds de concours sur travaux au Muretain Agglo pour les segments sur Roquettes des pistes cyclable Pins-Justaret/Roquettes/Pinsaguel	M. le Maire
Finances	Décision modificative n°2	Pierre SEROUGNE
Finances	Décision modificative n°3	Pierre SEROUGNE
Finances	DETR – Adoption et approbation du plan de financement du réaménagement intérieur du château François Mitterrand (programme DETR 2023)	M. le Maire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél. 05 61 72 84 80

Fax. 05 61 76 72 36

E-mail : accueil.mairie@mairie-roquettes.fr

Finances	Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 et fixation de la durée d'amortissement des biens du budget principal	Pierre SEROUGNE
Finances	Autorisation de réaliser des dépenses d'investissement en 2023 avant le vote du budget	Pierre SEROUGNE
<i>Questions et informations diverses</i>		

Vous trouverez ci-joint :

- La note de synthèse et les annexes de ce conseil municipal ;
- Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du mardi 15 novembre 2022 ;

Par avance, je vous remercie de votre présence, et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Michel CAPDECOMME.

